

Le 26 mai 2026

Affaire suivie par : **Laëtitia LOCKERT**  
Gestionnaire du Conseil Municipal  
Tel : 03 81 99 21 69  
Fax : 03 81 99 22 64  
llockert@montbeliard.com

**Mesdames et Messieurs les Adjointes  
Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Municipaux**

Objet : Désignation des suppléants des délégués en vue de l'élection des sénateurs

Cher(e) Collègue,

Le dimanche 27 septembre 2026 se tiendra l'élection pour le renouvellement des sénateurs de notre département.

Pour la Ville de Montbéliard, tous les Conseillers Municipaux en fonction à cette date sont délégués de droit.

Il y a toutefois lieu de désigner des suppléants au cas où des Conseillers Municipaux délégués seraient empêchés pour participer au scrutin.

L'élection de ces suppléants interviendra le **vendredi 5 juin 2026 à 18h00, au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma vive considération.

Le Maire,





**Marie-Noëlle BIGUINET**

P.J. : Décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs  
Circulaire ministérielle du 6 mai 2026  
Arrêté préfectoral et extrait de l'annexe à l'arrêté préfectoral  
Procuration